

LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Le contexte et principe de l'action

L'État a mis en place une politique d'encouragement au développement des économies d'énergie en créant le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), qui permettent de comptabiliser l'efficacité de travaux d'économie d'énergie. Cette comptabilité est en relation avec un objectif fixé par le gouvernement par période de trois années. Elle permet d'échanger et de vendre des CEE en sorte que les " vendeurs d'énergie " qui doivent justifier de démarches d'incitation à la réalisation d'économie d'énergie chez leurs clients, contribuent financièrement à la réalisation de ces économies d'énergie.

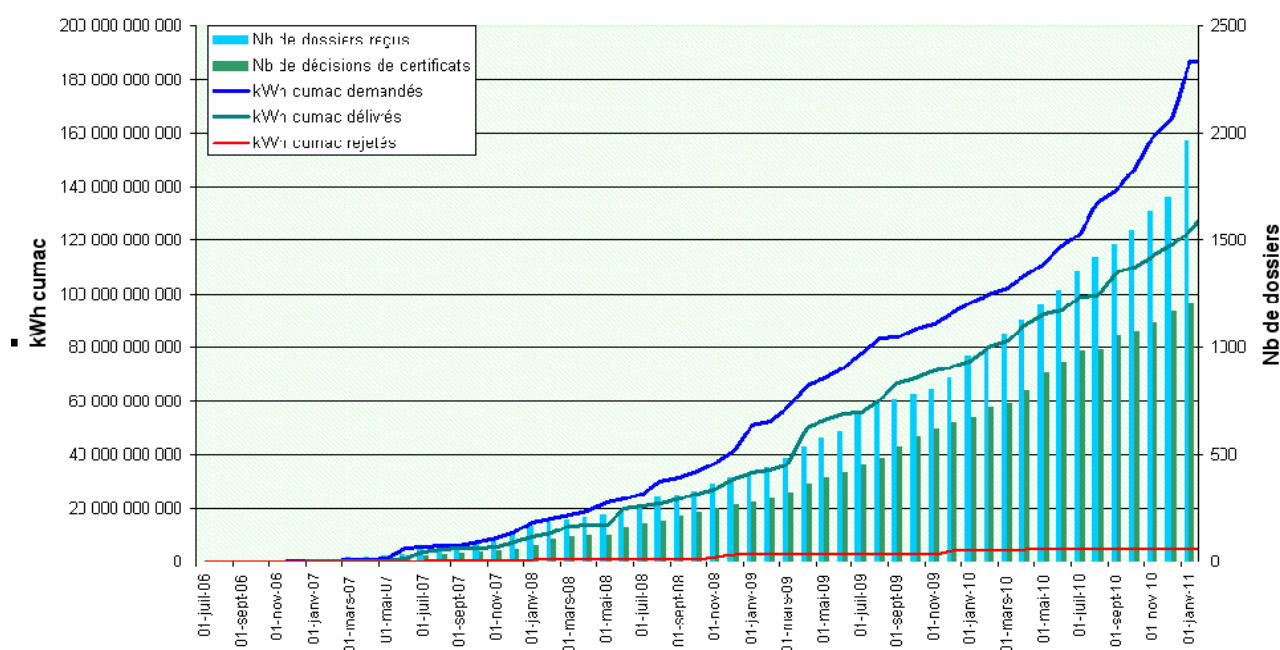
La première période portait sur 2006-2009, elle a permis de réaliser 3,9 milliards de travaux générant 4,3 milliards d'économies sur la durée de vie des équipements et 65Twh cumulés d'économies d'énergie soit l'équivalent de la production annuelle d'un réacteur nucléaire .

Depuis 2010, la délivrance de certificats s'est notablement amplifiée.

Concrètement

Opérations d'économies d'énergie réalisées depuis le 1er janvier 2006 et certifiées au 31 décembre 2010 au plan national : 3828 décisions pour 164 TWh cumac cumulés.

Evolution des dépôts de dossiers et de l'attribution des CEE



Les équivalences

Au niveau national, les 164 TWh (1) cumac délivrés correspondent à une économie d'énergie annuelle de 13 TWh, on peut comparer cela à la consommation d'énergie du secteur de l'habitat de 1 650 000 habitants de l'Ile-de-France.

Les 164 TWh cumac correspondent aussi à une diminution des émissions de CO2 de 2,6 **Mt**, soit :

- les émissions annuelles de CO2 dues au logement de 1 900 000 parisiens
- 60% des émissions annuelles de CO2 du transport aérien en France

Les statistiques

Total délivré au plan national	164 300 000 473 kWh cumac
Total délivré en IDF	23 846 339 825 kWh cumac
Total délivré dans le 91 au niveau national (*)	2 941 308 625 kWh cumac

(*) 3 personnes morales différentes ayant leur siège social dans le 91 ont obtenu des CEE : 1 obligé et 2 éligibles

Les travaux les plus fréquents pour l'Essonne

Chaudière individuelle de type Condensation	617 682 383 kWh cumac	4400 chaudières
Chaudière collective de type Condensation	408 593 300 kWh cumac	4100 logements
Chaudière individuelle de type Basse température	275 608 826 kWh cumac	4500 chaudières
Pompe à chaleur de type air - air	256 719 100 kWh cumac	2100 PAC
Fenêtres ou portes-fenêtres isolantes	225 753 053 kWh cumac	45 000 fenêtres

On commence à voir apparaître des travaux plus complexes comme l'isolation par l'extérieur, des réseaux de chaleur à partir d'énergie renouvelable (géothermie, chaufferie bois-biomasse...)

(1) Terawatts par heure